

COMMUNE de SEYSSSES
10 Place de la Libération
31600 SEYSSSES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSSES

Nombre de Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 20
Procurations : 6
Absents : 3
Votants : 26
Pour : 23
Abstentions : 3

L'an deux mille seize, le vingt-neuf juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.

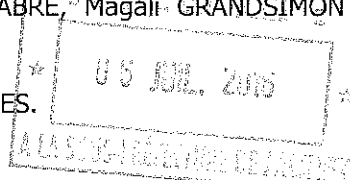
Date de la convocation : 22 juin 2016

PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Manuel SOLSONA, Laurent VALLET.

PROCURATIONS : Carine PAILLAS à Michel PASDELOUP, Andrée ESCAICH à Bernadette SERRES, Corine CORDELIER à Alain PACE, Bruno BENOIST à Geneviève FABRE, Magali GRANDSIMON à Marie-Ange KOFFEL, Alain VIDAL à Jean-Pierre ZANATTA.

ABSENTS : Thierry LAZZAROTTO, Floréal PALAZON, Eva FLORES.

Secrétaire de séance : Maryvonne SALES



N° 4379

OBJET :

**Avancement de grade
Création de postes**

Vu l'avis du Comité technique en date du 8 juin 2016,

Considérant les états de service des agents municipaux concernés et de leur éligibilité au titre de l'avancement de grade, il convient de créer les emplois correspondants,

Monsieur Le Maire propose au Conseil, conformément aux dispositions fixées par l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, de créer les emplois suivants :

- 1 poste d'Adjoint d'Animation Territorial de 1^{ère} classe à temps complet ;
- 1 poste d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Les postes sont à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2016

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,

Vu le tableau des effectifs,

- **Adopte** la proposition du Maire à savoir de créer les postes suivant :

- 1 poste d'Adjoint d'Animation Territorial de 1^{ère} classe à temps complet ;
- 1 poste d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) principal de 2^{ème} classe à temps complet.

- **Modifie** ainsi le tableau des emplois,
- **Inscrit** au budget les crédits correspondants
- **Précise** que les postes seront pourvus au 1er septembre 2016

Certifié exécutoire,
Reçu en Sous-Préfecture
le : - 6 JUIL. 2016

Affiché
le : - 7 JUIL. 2016

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit
au registre sont les signatures,
pour copie conforme, Seysses, le 4 juillet 2016

**Le Maire,
Alain PACE**

